



Rapport d'activité 2024

Ile aux Oiseaux



1.	Le site de l'Île aux Oiseaux	3
1.1.	Présentation du site	3
1.2.	Gestion du site	5
2.	Mesures de gestion appliquées	5
2.1.	Reconstruction de la cabane Tchanquée n°3	5
2.2.	Rénovation de la cabane de gestion n°21	6
2.3.	L'entretien de la cabane Tchanquée n°53	6
2.4.	Attribution de cabanes vacantes	7
2.5.	Les suivis.....	7
2.5.1.	<i>Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n°7)</i>	<i>7</i>
2.5.2.	<i>Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche d'action n°11)</i>	<i>16</i>
2.5.3.	<i>Suivi de fréquentation</i>	<i>17</i>
2.6	Accueil du public	19
2.6.1	<i>Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16)</i>	<i>19</i>
2.6.2	<i>Journée citoyenne : « île propre ».....</i>	<i>19</i>
2.6.3	<i>Demande d'animation, tournages et sorties.....</i>	<i>20</i>
2.7	Gestion de la chasse.....	21
2.7.1	<i>Révision du bail de chasse</i>	<i>21</i>
2.7.2	<i>Projet Tuba</i>	<i>21</i>
2.8	Actualisation du plan de gestion.....	22
2.9	Surveillance et police du site (fiche action n°26).....	22
2.9.1	<i>Opérations de police.....</i>	<i>22</i>
2.9.2	<i>Macarons d'accès.....</i>	<i>23</i>
3	Perspectives pour l'année 2025	23
	Tableau de suivi financier et organisationnel du plan de gestion de l'île aux Oiseaux –	
	2024/2025	26

1. Le site de l'Île aux Oiseaux

1.1. Présentation du site

Le site de l'Île aux Oiseaux est situé sur le littoral Atlantique dans le département de la Gironde, au sein du Bassin d'Arcachon, sur le territoire de la commune de La Teste de Buch. Soumise aux marées, la superficie de l'Île aux Oiseaux peut varier de 1700 ha à 100 ha lors des plus forts coefficients.

L'Île aux Oiseaux est la résultante de plusieurs siècles d'histoire marqués notamment par l'évolution géomorphologique du Bassin d'Arcachon et les usages qui y ont été exercés parmi lesquels l'agriculture et l'ostréiculture.

La vocation ostréicole de l'île s'est accompagnée de la construction d'une centaine de cabanes ou de chais qui servaient à la garderie des parcs à huîtres et à l'habitation de loisir. Avec l'évolution de l'ostréiculture sur l'île, les usages ont évolué vers la plaisance, les loisirs de chasse (41 tonnes, dont une sur la partie privée et 9 tonnes à alouettes) et de pêche dans les esteys.

L'île est constituée d'une partie privée d'environ 40 ha, en zone de préemption par le département de la Gironde au titre des espaces naturels sensibles depuis 1984 où se trouvent 11 cabanes et du Domaine Public Maritime dont la partie émergée contient 42 cabanes et la partie « mouillée » les deux cabanes Tchanquées.

L'Île aux Oiseaux présente une richesse écologique importante notamment grâce à la présence de marais maritimes dont le développement a été favorisé par la présence de vastes platiers intertidaux associés au phénomène des marées. Une grande diversité d'espèces est observée sur l'Île aux Oiseaux et certaines d'entre elles peuvent être rares à l'échelle régionale.

La richesse écologique et paysagère de l'Île aux Oiseaux lui a valu au fil des années la mise en place de diverses réglementations. Sur le site, la loi littorale relative à l'aménagement, la mise en valeur et la protection du littoral s'applique. En 2008, au vu de sa qualité paysagère l'île est devenue site classé. De plus, l'Île aux Oiseaux présente un intérêt biologique confirmé, à la fois sur le plan botanique et ornithologique, elle a donc été classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF I et ZNIEFF II) ainsi que Zone Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Enfin, l'Île aux Oiseaux se situe au sein d'une zone Natura 2000 Directive Habitats en Mer et Directive Oiseaux en Mer.

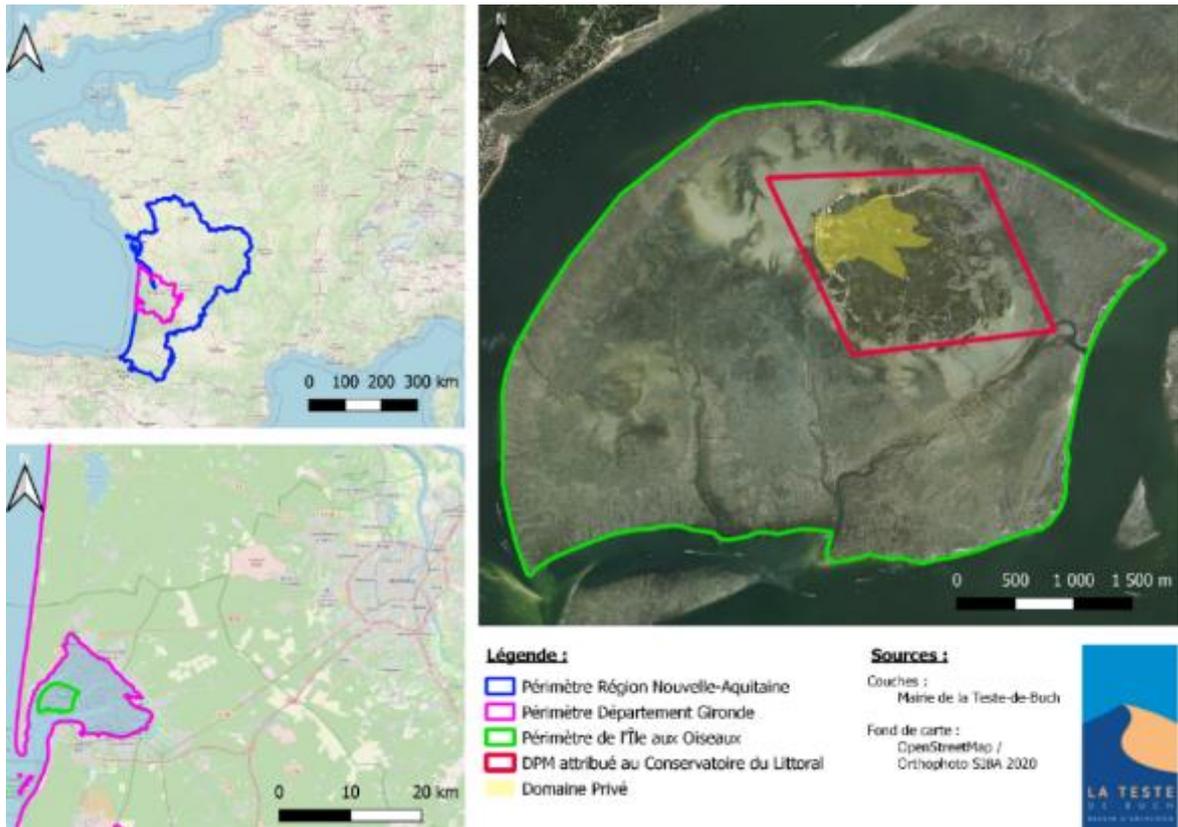


Figure 1- Situation géographique de l'Île aux Oiseaux

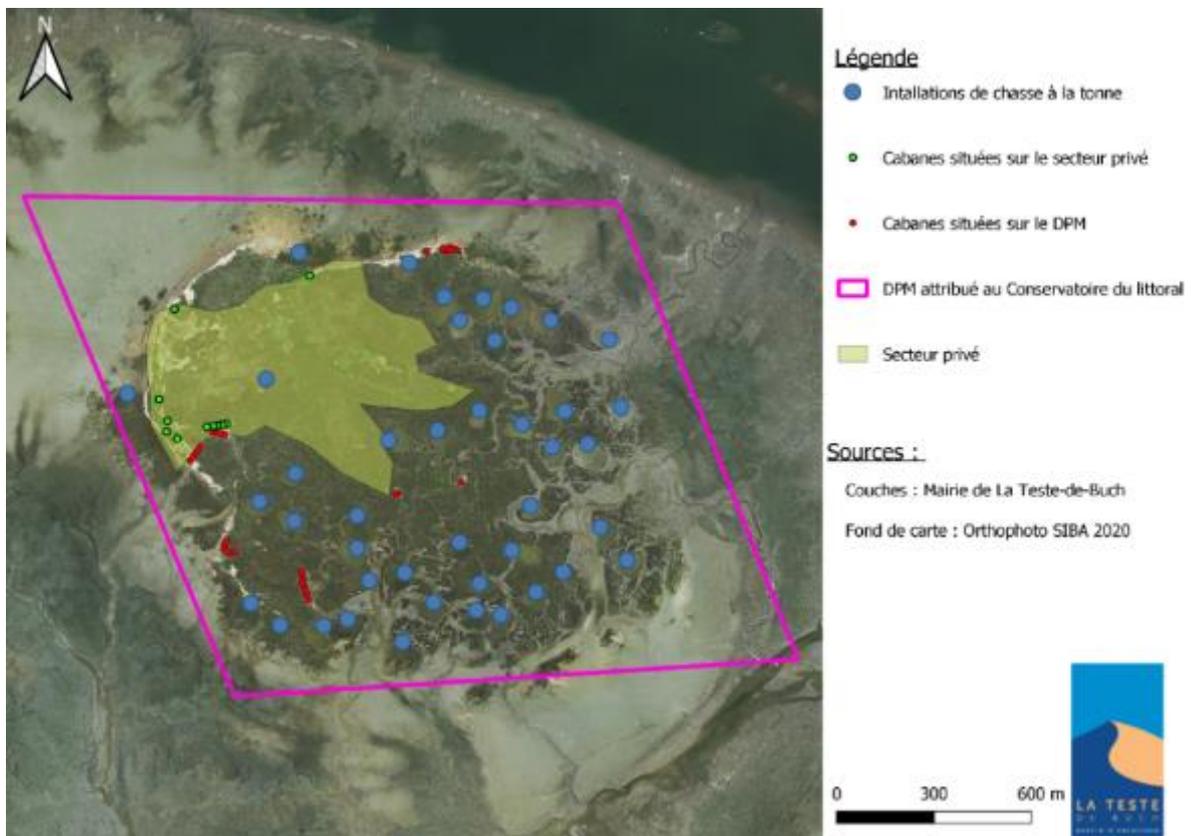


Figure 2- Carte des différents usages sur le site de l'Île aux Oiseaux

1.2. Gestion du site

Le Préfet du département de la Gironde a attribué en 2005 une partie du domaine public de l'Etat au Conservatoire du littoral afin de préserver le caractère patrimonial et écologique du site. L'objectif était alors d'améliorer l'encadrement des usages existant sur le DPM.

La même année, en 2005, le Conservatoire du littoral a confié la gestion du site à la commune de La Teste de Buch dans le cadre d'une Convention de gestion. Par la suite il a porté l'élaboration du plan de gestion du site, adopté en 2012.

De plus, l'île aux oiseaux est située au cœur d'une zone Natura 2000 dont le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est l'opérateur.

2. Mesures de gestion appliquées

2.1. Reconstruction de la cabane Tchanquée n°3

Pour rappel, en 2022 le Conservatoire du Littoral a confié à la Ville de La Teste de Buch, via la mise en place d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, la réalisation des travaux de démolition/reconstruction de la cabane Tchanquée n°3. Suite à un appel d'offres cette même année, l'architecte Jean Dubrous, associé à Jean-Jacques Soulas, architecte expert en construction bois a été sélectionné pour accompagner la Ville dans la mise en place de ce projet.

Après l'obtention du permis de construire accordé par l'Etat le 27/09/2023, les travaux de démolition ont commencé à la fin du mois de novembre 2023. Une fois la cabane démontée, les fondations ont été réalisées en février et mars 2024. La mise en place des pilotis a été retardée en raison de problèmes de livraison. Leur mise en place s'est réalisée avec plusieurs semaines de retard, au début du mois de mai 2024. Toutefois, l'implication des entreprises a permis de respecter les délais fixés. De même, la préfabrication et la peinture de nombreux éléments à terre ont permis d'optimiser au mieux le calendrier. Ainsi, la cabane a pu être inaugurée le 21 juin 2024 en présence des principaux partenaires (le Conservatoire du Littoral et certains financeurs n'ont pu être présents compte-tenu de la période pré-électorale).

Le plan de financement de l'opération est joint en annexe.



Figure 3 - Cabane Tchanquée n°3 après travaux, en 2024

2.2. Rénovation de la cabane de gestion n°21

La cabane n°21 a été affectée à la commune de La Teste de Buch en tant que cabane de gestion. Il est en effet important d'avoir un local pour les missions sur l'Île aux Oiseaux. Cette cabane était devenue trop vétuste, c'est pourquoi la commune de La Teste de Buch, avec l'accord du Conservatoire du littoral, a décidé de la restaurer.

Pour cela, le Conservatoire du littoral a délégué la maîtrise d'ouvrage à la commune et cette dernière a mis en place un marché afin de retenir les entreprises qui ont procédé aux travaux. Ce marché, piloté par les services techniques de la commune de La Teste de Buch est paru en fin d'année 2022.

Les travaux ont débuté au cours du premier trimestre 2023. Seuls les travaux de plomberie et les finitions intérieures restent à réaliser.



Figure 4 - cabane de gestion n°21 hors d'eau et hors d'air

2.3. L'entretien de la cabane Tchanquée n°53

La cabane n°53 n'avait pas bénéficié d'importants de travaux d'entretien depuis 2014. De plus, il a fallu attendre la fin des travaux de reconstruction de la cabane tchanquée n°3 avant de lancer des opérations d'entretien car elle a servi de base de vie et lieu de repli pour les entreprises.

Les travaux ont donc débuté au dernier trimestre 2024 et devraient se terminer (en fonction de la météo) fin du premier semestre 2025.



Figure 5 - Cabane Tchanquée n°53 - 2024

Les travaux consistent à remplacer à l'identique les menuiseries extérieures fortement endommagées, réparer les rambardes, remplacer quelques lames de bois du plancher, à nettoyer le bardage, à réparer quelques tuiles et repeindre l'ensemble.

2.4. Attribution de cabanes vacantes

Suite à la vacance de cabanes sur le site, une procédure d'attribution a eu lieu entre la fin 2023 et le début 2024. De nouvelles modalités d'attribution (dont le principe de ne pouvoir candidater que sur une seule cabane) ont été mises en place.

Les cabanes concernées par l'appel public à candidature sont :

- La cabane n°6 – quartier du Truc Vert,
- La cabane n°30 – quartier de l'Afrique,
- La cabane n°39 – quartier du Port de l'Île,
- La cabane n°67 – quartier de l'Îlot.

Ces quatre cabanes ont été attribuées en 2024 pour 6 ans (2024-2029). La durée des conventions a été réduite (6 ans au lieu de 7 ans habituellement) pour que celles-ci puissent arriver à échéance en même temps que les autres conventions déjà effectives.

2.5. Les suivis

2.5.1. Suivis temporels des peuplements d'oiseaux (fiche action n°7)

2.5.1.1. Recensement des couples de passereaux

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

En 2011, un premier protocole a été mis en place sur l'Île aux Oiseaux et 10 stations d'observation et d'écoute ont été réparties de façons homogènes et équidistantes afin que l'ensemble des unités écologiques présentes soient concernées par le comptage.

L'Île aux oiseaux ayant une superficie restreinte, un protocole davantage approprié a été élaboré en 2012 par Matthias GRANDPIERRE (ex. SEPANSO), ce dernier ayant quitté son poste, c'est Adrien De Montaudouin ces deux dernières années qui a effectué les deux suivis.

Cette méthodologie permet d'avoir un nombre de couples nicheurs plus cohérent avec la réalité. Ce protocole consiste à parcourir à pied un chemin préalablement défini et de dénombrer l'ensemble des oiseaux vus ou entendus. Ce chemin a été défini en prenant compte de la capacité de détection des différentes espèces et de la distance à laquelle il est possible de les voir ou de les entendre.

Date de réalisation	Heure de pleine mer	Coefficient	Objectifs	Conditions météorologiques
Judi 15 février 2024	9h23	83	Recensement des nicheurs précoces	Couvert
Lundi 22 avril 2024	5h32	75	Recensement des nicheurs tardifs	Ensoleillé

Figure 6 - tableau récapitulatif des dates de réalisation du protocole STOC

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Gorgebleue à miroir	27	41	54	36	58	29	29	23	39	31	31	34	26	23
Bergeronnette printanière	68	94	86	96	95	95	85	96	91	75	103	89	37	48
Fauvette grisette	1	2	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0
Accenteur mouchet	3	9	8	9	8	10	7	2	1	2	3	2	4	3
Troglodyte mignon	4	8	6	4	4	4	5	8	3	2	2	4	3	0
Rossignole philomèle	8	15	17	15	7	13	11	12	11	3	11	11	9	12
Verdier d'Europe	4	7	5	4	11	6	6	4	3	2	1	1	3	5
Hirondelle rustique	9	15	12	10	23	12	19	16	15	21	8	16	20	15
Merle noir	0	0	0	1	1	2	2	2	2	0	1	2	4	2
Hyppolais polyglotte	1	2	2	1	3	3	5	1	1	5	1	2	1	2
Cisticole des joncs	2	1	2	9	14	16	8	12	9	14	13	24	5	10
Fauvette à tête noire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Fauvette pitchou	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0	1	2	2	0
Linotte mélodieuse	0	0	0	0	0	0	0	13	0	5	11	8	9	8
Bergeronnette grise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	2
Milan noir	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0
Rousserolle effarvate	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Figure 7- tableau des données récoltées lors du protocole STOC depuis 11 ans

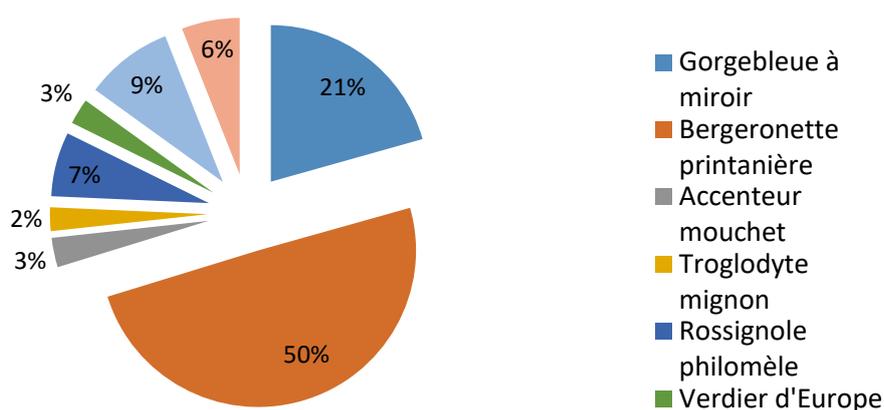


Figure 8 - répartition des effectifs des principales espèces détectées depuis 2011

La Bergeronnette printanière est l'espèce de passereaux majoritaire sur l'Île aux Oiseaux, suivie par le Gorgebleue à miroir.

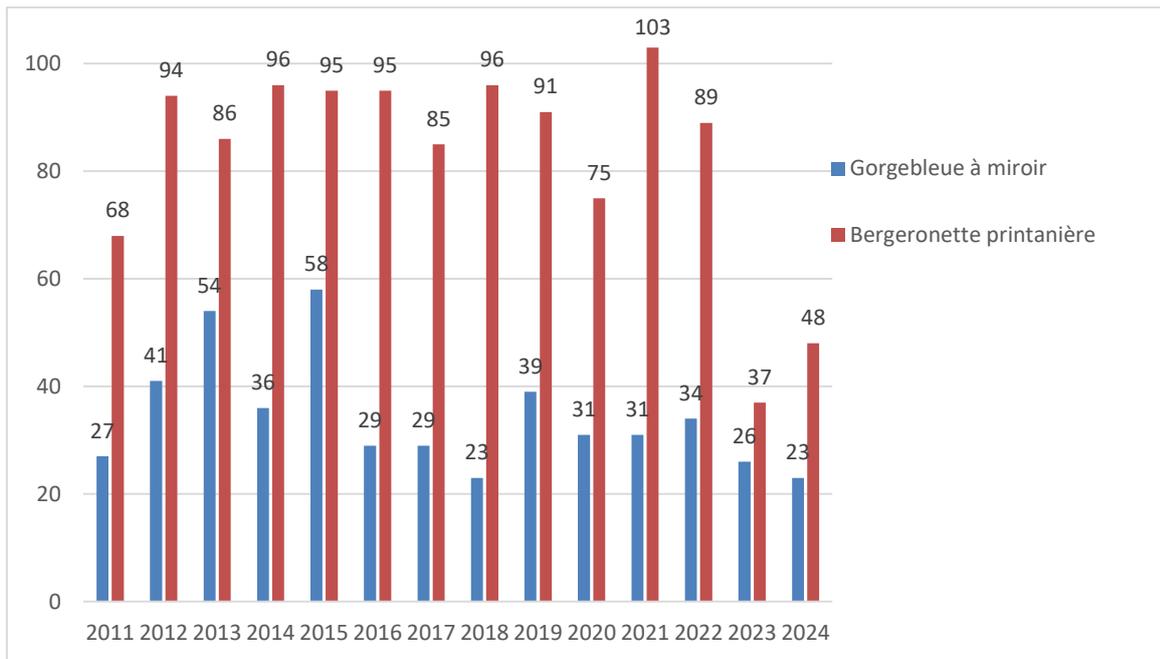


Figure 9 – Evolution des effectifs des Gorgebleues et des Bergeronnettes printanières de 2011 à 2024

L'année 2024 est une année moyenne pour les effectifs de Gorgebleues. En revanche, nous constatons une hausse de la population des Bergeronnettes printanières par rapport à 2023. Il faut néanmoins prendre en compte une modification dans la mise en œuvre du protocole de suivi à partir de 2023.

2.5.1.2 Comptage de passereaux et rapaces hivernants

Cette année, le 11 janvier 2024, a été réalisé pour la première fois un comptage des passereaux et des rapaces hivernants, avec géolocalisation. L'année dernière la stratégie s'était orientée sur les Pipits (constatés très présent en 2023).

Cette opération, au vu des résultats, devrait être pérennisée dans les prochaines années. La belle surprise étant l'observation de deux Hiboux des marais !



Figure 10 - Hibou des marais - crédit photo: Adrien de Montaudouin

Listes des espèces :

Nom espèce	Nom scientifique	Nombre	Détails
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	5	
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	12	

Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	7	
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	80	
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	3	2x femelles adultes / 1x mâle adulte
Merle noir	Turdus merula	9	
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	62	
Alouette des champs	Alauda arvensis	6	
Pipit farlouse	Anthus pratensis	4	
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	12	
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	3	
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	7	
Accenteur mouchet	Prunella modularis	4	
Balbusard pêcheur	Pandion haliaetus	2	
Hibou des marais	Asio flammeus	2	
Roitelet huppé	Regulus regulus	2	
Fauvette pitchou	Curruca undata	1	

2.5.1.3 Recensement des couples de goélands nicheurs

Depuis plusieurs années, quatre espèces de goélands nichent sur l'île aux Oiseaux : le Goéland brun, le Goéland argenté, le Goéland leucophée et le Goéland marin.

Pour les Goélands marins, bruns et argentés l'île aux Oiseaux représente la limite sud de leur aire de nidification.

Cette année, deux comptages ont été effectués par Thierry Duprat aidé par Adrien de Montaudouin (Réserve naturelle du Banc d'Arguin) et Bernard Laporte (Ligue de protection des oiseaux).

Date de réalisation	Heure de pleine mer	Coefficient	Objectifs
Le lundi 22 avril 2024	05h32 (soleil : 7h17)	75	Recensement des goélands nicheurs
Le lundi 27 mai 2024	8h41 (soleil : 7h00)	71	Recensement des goélands argentés, leucophés, marins et bruns nicheurs.

Figure 11 - tableau récapitulatif des dates de réalisation du protocole « goélands »

Cette année six dates se sont rajoutées (à raison de deux dates par mois) afin de réaliser un suivi sur l'alimentation des goélands en parallèle du suivi goéland effectué sur le Banc d'Arguin par une stagiaire de la SEPANSO dans le cadre du projet d'atlas des oiseaux de France.

Ces suivis ont été réalisés :

- Les Mardi 5 et 19 mars
- Les vendredi 12 et 19 avril
- Les lundi 6 et 13 juin

Les résultats ne nous ont pas été encore communiqués, ils le seront à l'issue de la présentation du mémoire de la stagiaire (de master 2) en 2025.

Dénombrement des laridés nicheurs :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Goéland leucophée	54	92	127	128	89	199	147	176	176	148	166	398	290	255
Goéland brun	8	4	4	6	2	5	2	4	1	2	5	5	3	4
Goéland argenté	19	11	9	4	2	4	0	5	2	1	5	4	1	1
Goéland marin	5	3	3	4	5	7	2	5	5	6	4	8	12	17
Total	86	110	143	142	98	215	151	190	184	157	180	415	306	272

Figure 12 - tableaux des données récoltées lors du protocole Goélands de 2011 à 2024

Ces résultats montrent que les Goélands leucophés sont majoritaires sur l'île aux Oiseaux. Nous constatons une baisse d'effectifs en 2023 qui se poursuit en 2024.

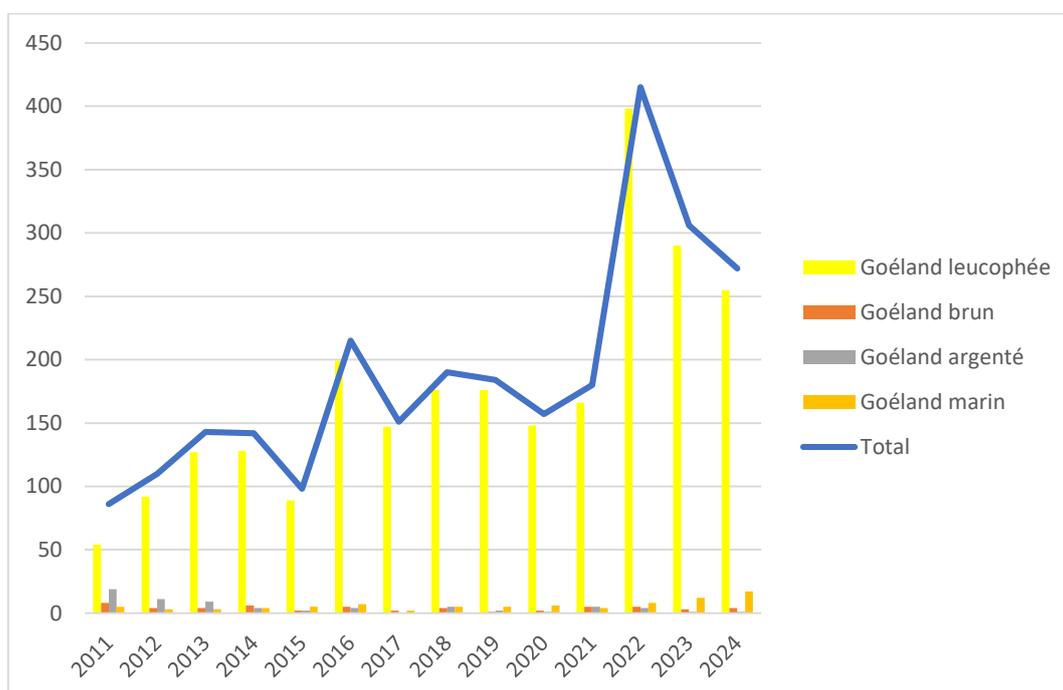


Figure 12- Evolution pop. Goélands de l'île aux oiseaux

De plus nous avons mis en place des comptages sur les laridés en dortoir en 2023 afin de mesurer leur présence et leur activité sur l'ensemble de l'année.

Ce comptage confirme une nouvelle fois que l'île aux Oiseaux accueille la deuxième plus grosse colonie de goélands de l'ancienne région Aquitaine.

2.5.1.4 Recensement des couples de goélands nicheurs

Suivis limicoles mensuels

Depuis 2009 un protocole de comptage des limicoles est mis en œuvre chaque mois sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon. Le protocole pour l'île aux Oiseaux diffère des autres sites car il se fait à marée haute et consiste à faire le tour du site classé dans un premier temps puis de faire le tour de l'ensemble des pignots.

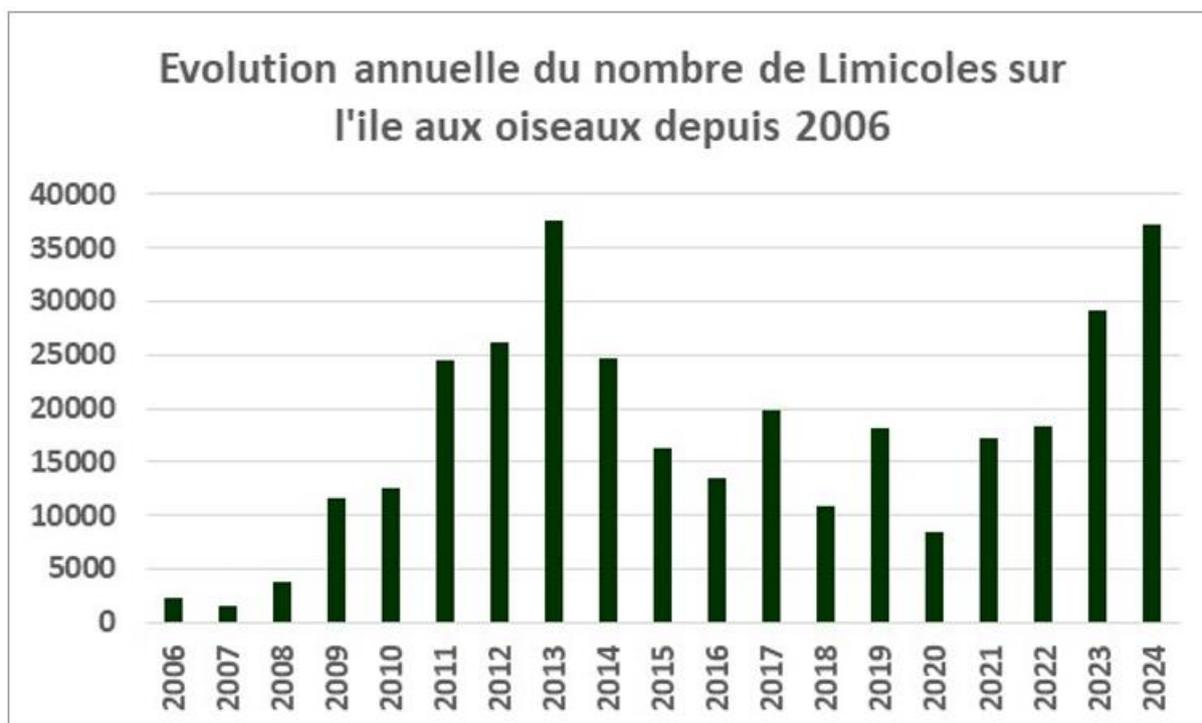


Figure 13 - nombre de limicoles dénombré sur l'île aux Oiseaux

En 2023 et 2024, on observe une hausse des effectifs après une baisse observée à partir de 2014.

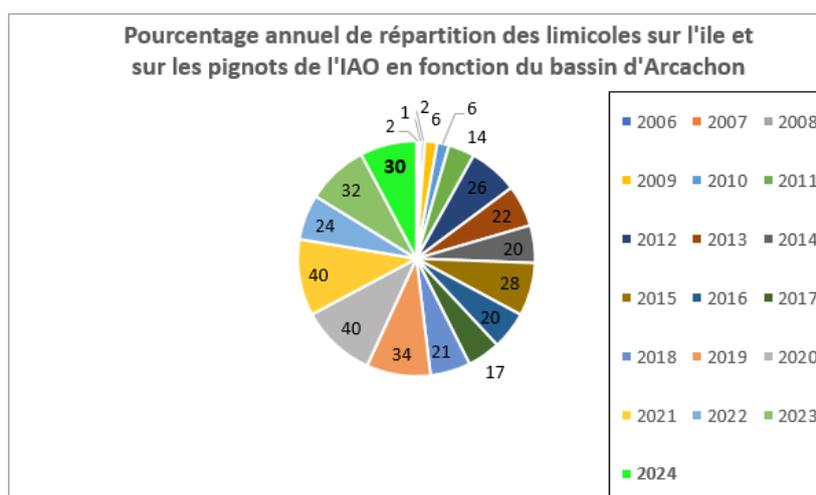


Figure 14 - rapport entre le nombre de limicoles dénombrés sur l'île aux Oiseaux et l'ensemble du Bassin d'Arcachon

En chiffres :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombres de limicoles sur les pignots et IAO	2182	1538	3840	11637	12518	24468	47627	40659	33246	62463	51902	50991	50915	90178	98451	102381	50659	43893	80406
Nombres de limicoles sur L'ensemble du Bassin	14307	17840	186154	179386	203866	177234	184267	184823	167466	221684	259994	294177	238381	267775	248231	253336	211005	135483	270635
% contribution	2	1	2	6	6	14	26	22	20	28	20	17	21	34	40	40	24	32	30

Ce graphique et le tableau ci dessus illustrent que l'Île aux Oiseaux est un site dont la fréquentation par les limicoles est importante à l'échelle du Bassin d'Arcachon, puisque l'île contribue pour environ à 1/3 aux limicoles du bassin d'Arcachon.

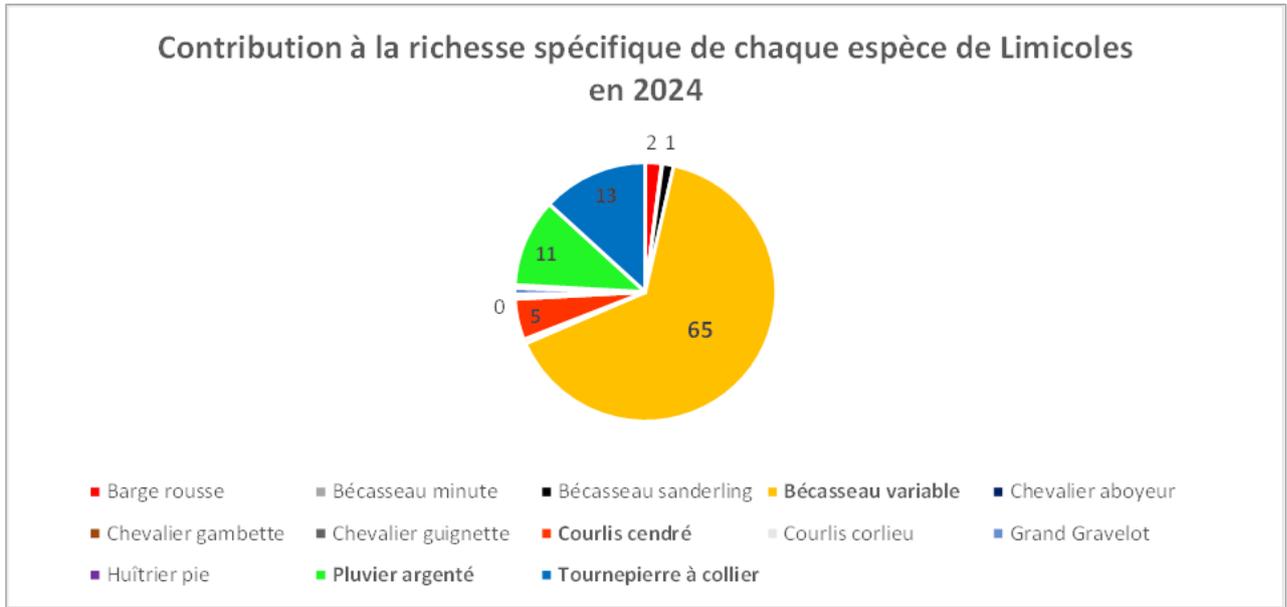


Figure 15 - espèces observées en 2024

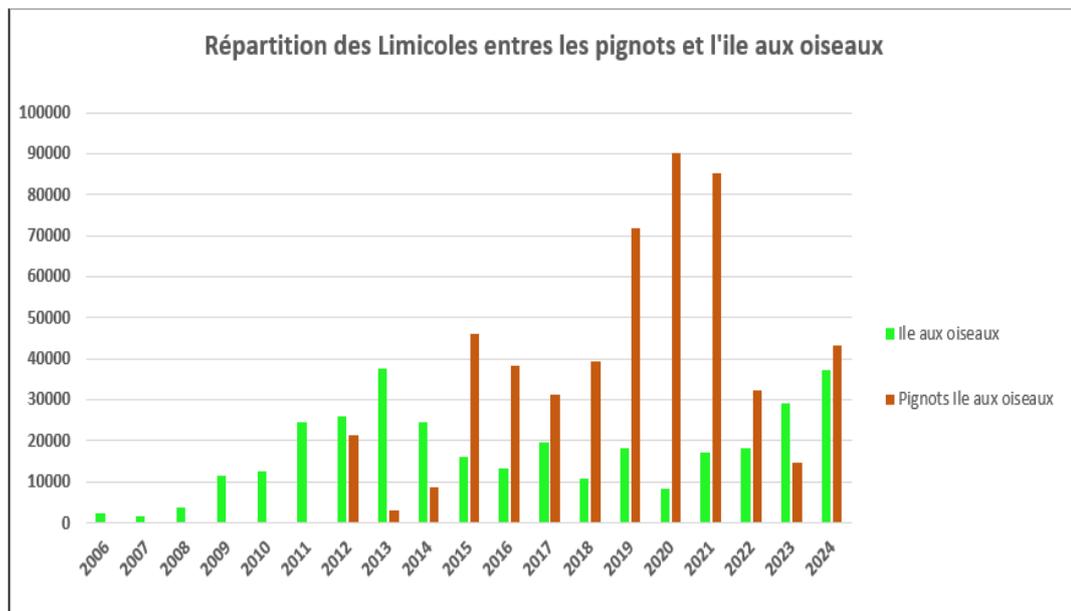


Figure 13 – Comparaison partie émergée et partie immergée du site classé

Le graphique ci-dessus permet d'observer et de constater que les effectifs des pignots et les effectifs du site se rapprochent, par contre les pignots abritent exclusivement des bécasseaux variables, des pluviers argentés et des tournepierres à collier. Ces trois espèces se retrouvent de manière plus importantes sur les pignots que sur l'Île aux Oiseaux.

Suivi des Gravelots à collier interrompu

Le PNMBA a initié le projet « tous engagés pour la protection des gravelots à collier interrompu sur les plages du Bassin d'Arcachon », en cohérence avec la campagne nationale portée par la LPO, l'OFB, l'ONF et le Conservatoire du littoral, ainsi que du suivi de cet indicateur de la bande côtière réalisé depuis une vingtaine d'année par l'ONF dans le cadre de l'Observatoire de la côte Aquitaine.

Cet oiseau migrateur hiverne dans le nord-ouest de l'Afrique et regagne ensuite nos côtes. Maître dans l'art du camouflage, son nid est une simple cuvette souvent creusé au pied d'un tamaris où d'une soude, ce qui rend son observation difficile. Cette espèce est très sensible à la perturbation lors de l'incubation et les nids sont souvent victimes de prédateurs.

Une recherche de nids est réalisée par le garde gestionnaire de l'île aux Oiseaux depuis 7 ans sur l'estran sableux autour du site de l'île aux Oiseaux. Bien que le site lui soit potentiellement propice, aucun nid n'a été observé jusqu'à présent.

Comptage Wetland

Depuis 2010 les gestionnaires de l'île aux Oiseaux prennent part au comptage Wetland (créé en 1967) qui consiste à des comptages d'oiseaux d'eau réalisés à la mi-janvier dans les zones humides métropolitaines.

Afin d'optimiser le temps et les trajets, ce comptage est fréquemment couplé au comptage des limicoles côtiers mensuels.

Chaque compteur est enregistré afin de fiabiliser le protocole et permettre d'éventuels échanges futurs. Ces échanges permettent de faire progresser les démarches naturalistes, d'adapter le protocole dans le but d'approfondir les connaissances de l'avifaune régionale et nationale. Les données sont enregistrées sur Faune Aquitaine et lisibles sur Visio Nature et un rapport est élaboré chaque année par LPO France.

Espèce	Ile 2023	Ile 2024	Piquets 2023	Piquets 2024
<i>Aigrette garzette</i>	274	62	0	0
<i>Barge à queue noire</i>	0	0	0	0
<i>Bécasseau minute</i>	0	8	0	0
<i>Bécasseau sanderling</i>	2101	684	0	2
<i>Bécasseau variable</i>	1411	12427	290	3841
<i>Bécasseau violet</i>	0	14	0	0
<i>Busard des roseaux</i>	0	0	0	0
<i>Chevalier gambette</i>	53	77	82	3
<i>Colvert</i>	6	0	0	0
<i>Courlis cendré</i>	1793	550	0	0
<i>Courlis Corlieu</i>	27	0	0	0
<i>corneille</i>	0	0	0	0
<i>Etourneaux</i>	110	0	0	0
<i>Eider à duvet</i>	0	0	0	0
<i>Faucon Pellerin</i>	0	0	0	0
<i>Goéland argenté</i>	337	3	41	0
<i>Goéland brun</i>	2	1	0	0
<i>Goéland cendré</i>	6	0	0	0
<i>Goéland leucophée</i>	0	45	0	115

<i>Goéland marin</i>	18	5	2	2
<i>Goéland sp</i>	0	163	0	0
<i>Grand cormoran</i>	31	3	28	99
<i>Grand gravelot</i>	116	223	0	0
<i>Grèbe à cou noir</i>	0	0	0	2
<i>harle huppé</i>	13	0	0	0
<i>Héron cendré</i>	2	1	0	0
<i>huitrier</i>	58	0	0	0
<i>Macreuse noire</i>	0	0	0	0
<i>Martin pêcheur</i>	13	0	0	0
<i>Mouette rieuse</i>	0	16	0	0
<i>Pilet</i>	0	0	0	0
<i>Plongeon imbrin</i>	0	0	1	1
<i>Pluvier argenté</i>	676	24	3063	2381
<i>Spatule blanche</i>	75	77	0	0
<i>Tadorne de Belon</i>	391	167	0	0
<i>Tournepieuvre à collier</i>	1770	131	1398	2654
Total général	9283	14681	4905	9100

Figure 14 - tableau présentant les données acquises lors du comptage Wetland 2023 et 2024

En 2025 le comptage a eu lieu le lundi 6 janvier avec pour participants Bernard Laporte de la LPO, Jean-Jacques Boubert et Thierry Duprat.

Le comptage a été effectué dans des conditions climatiques difficiles avec des creux de 50 à 90 cm et un froid glacial, ce qui explique le recul des chiffres notamment sur les piquets du site qui étaient parfois recouvert par le clapot ne favorisant pas un reposoir fixe pour les oiseaux.

Malgré la météo il a été observé une forte présence d'Aigrettes et de Tadornes de Belon sur le site ainsi qu'un **Eider à duvet** jamais observé sur le site depuis le début des comptages (au moins 16 ans).



Figure 17-Eider à duvet sur l'île aux Oiseaux

Exceptionnel ! Lors du comptage mensuel du mois d'août (le 12 août), nous avons pu observer pour la première fois un groupe de sept Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*).



Figure 18- Ibis falcinelle (crédit photo : getty Image)

1.5.1.5 Suivi des Bernaches cravants

Le comptage des bernaches est mis en place et organisé par la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde et se déroule sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon.

Date de réalisation du comptage	Nombre de Bernache sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon	Nombre de Bernache sur l'Île aux Oiseaux	Nombre de bernache cravant hivernant en France
Lundi 21 Octobre 2024	12132	8614	62151
Lundi 18 Novembre 2024	26931	16275	106878
Mardi 17 Décembre 2024	11273	6912	107085
Jeudi 16 janvier 2025	8175	5438	50965
Vendredi 14 février 2025	6944		8149
Vendredi 14 mars 2025			

Figure 19 - Bilan des comptages de Bernaches cravants sur la saison 2023-2024

Le comptage sur le site de l'Île aux Oiseaux comprend le chenal de l'île, le sud de l'île et les cabanes Tchanquées. Ces données permettent de voir que le site de l'Île aux Oiseaux est important pour les bernaches car le rapport entre les bernaches présentes sur l'Île et sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon est particulièrement élevé. Il y a 42 sites de dénombrements au national 35 ont été pourvus cette saison. Nous pouvons constater que le Bassin ne représente plus la grosse majorité d'oies hivernantes en France mais reste le plus important site en Hivernage, suivi par le bassin de Marennes-Oléron et la baie de Bourgneuf.

2.5.2. Suivi de l'évolution du trait de côte (fiche d'action n°11)

Dans le cadre des actions prévues au plan de gestion, l'OCNA a défini en 2017 un protocole de suivi annuel de l'évolution géomorphologique de l'Île aux Oiseaux.

Chaque année, des levés de terrain au GPS différentiel (précision centimétrique) sont réalisés par François Longueville de l'OCNA. Il s'est déroulé le vendredi 12 avril.

L'île aux Oiseaux est fortement impactée par l'érosion au Nord-Ouest. En effet, le trait de côte (TDC) a reculé de plusieurs mètres ces deux dernières années. De ce fait, la dune constitue à présent le trait de côte en 2024.

Les gardes-gestionnaires ont constaté qu'à chaque marée supérieure à 80 de coefficient (et 90 de coefficient en 2023), la laisse de mer franchit la dune car elle est ensuite observée dans les prés salés. Une surveillance accrue sera de mise en 2025 pour mesurer les impacts des dernières tempêtes qui ont eu lieu.

Ces levés permettent de suivre les évolutions géomorphologiques du littoral, en particulier les indicateurs en lien avec l'érosion côtière tels que le trait de côte. Ils constituent également un socle de données scientifiques de référence pour d'autres moyens de mesures et d'observations tels que les levés lidar ou les images spatiales. Les levés acquis chaque année au DGPS sont consultables sur le site Internet de via l'outil « Fiches transects ».

2.5.3. Suivi de fréquentation

2.4.3.1 Suivi estivaux réguliers

En attendant l'actualisation du Plan de gestion de l'île aux Oiseaux, il n'a pas été réalisé de comptage de la fréquentation. Il s'agira, à travers l'actualisation du plan de gestion de mettre en œuvre une méthodologie adaptée aux enjeux du site, aux moyens humains de la collectivité et tenant compte des démarches pilotées par d'autres instances, tel que le Parc Naturel Marin.

2.4.3.2 Comptage pêche à pied de loisirs

Le 16^{ème} comptage national annuel des pêcheurs à pied de loisir s'est déroulé le jeudi 22 août 2024 lors d'une marée de coefficient de 108, avec une marée basse à 14h21. Ce comptage est organisé par le Parc Naturel Marin sous la responsabilité de la chargée de mission activités nautiques et de loisirs Caroline BONTET à l'échelle du Bassin.

Ce comptage s'inscrit depuis 2018 à l'échelle nationale, il est animé par IODDE-CPIE Marennes-Oléron et VivArmor Nature avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité et de la Fondation de France. Cette animation nationale poursuit l'apport de connaissance et les méthodes de collecte associées initié dans le cadre d'un programme LIFE.

Ce comptage s'intègre dans un projet plus large qui vise à évaluer l'influence de la fréquentation humaine sur les domaines terrestre et maritime du Bassin d'Arcachon. Il permet une information auprès des différents publics rencontrés en terme de droit de collecte et de règlementations.

L'île aux oiseaux est divisée en trois secteurs pour ce comptage :

- Secteur Saous / cabanes Tchanquées ;
- Secteur Afrique ;
- Secteur Estey de Marens-Nord.

Des conditions météorologiques étaient agréables avec 23°, pas de précipitation, une nébulosité inférieure à 20 %, un petit vent allant jusqu'à une légère brise.

Au niveau du premier secteur, 38 pêcheurs à pied (pour 75 pêcheurs en 2023) dont 5 enfants ont été dénombrés.

Sur le secteur Afrique, 327 pêcheurs (pour 72 pêcheurs en 2023) à pied dont 27 enfants ont été comptabilisés. 4 professionnels étaient également présents.

Sur le secteur de Marens-Nord, 16 pêcheurs (pour 16 pêcheurs en 2023) à pied dont 8 enfants étaient en action de pêche.

Sur l'ensemble des sites du Bassin 669 pêcheurs à pied ont été comptabilisés en 2024 (328 en 2023) sur 22 sites de comptage, c'est le double de l'année précédente et la plus grosse fréquentation depuis la mise en place des comptages (351 pêcheurs sur 20 sites en 2022 et 350 pêcheurs sur 14 sites en 2020). L'ancien pic de fréquentation avait été enregistré en 2021 avec 502 pêcheurs sur 20 sites.

Lors de ce comptage, la majorité des récoltes sont :

- Pour les mollusques :

Les huîtres (malgré l'interdiction de les ramasser), les coques, les palourdes, les pétoncles, les bigorneaux, les moules, les pétoncles noirs, les praires et les couteaux. Avec en plus cette année des bulots (*Rapana*).



Figure 20 - *Rapana Venosa* sur l'Île aux Oiseaux

- Pour les crustacés :

- Les araignées de mer, les crabes verts, les crevettes grises et les étrilles. Avec en plus cette année des crabes verruqueux.



Figure 21- Photo de *Eriphia Verrucosa* sur l'Île aux Oiseaux

- Pour les Vers :

-Arénicoles, gravettes blanches ou roses, et Néréis multicolore.

2.6 Accueil du public

2.6.1 Journées européennes du patrimoine (fiche action n°16)

En 2024, les journées du patrimoine ont eu lieu le samedi 21 et le dimanche 22 septembre.

La cabane Tchanquée n°3, tout juste reconstruite, a été pour la première fois ouverte au public par la Ville (visite libre et commentée).

63 personnes se sont présentées le samedi (316 personnes en 2023) et 38 personnes ont fait le déplacement le dimanche (85 personnes en 2023). Le mauvais temps a empêché l'ouverture le dimanche matin (vent, pluie violente) ce qui explique la faible fréquentation observée.

2.6.2 Journée citoyenne : « île propre »

Une année de plus où la mobilisation a fait le plein, occupants de cabanes, service gestionnaire et élus municipaux ont répondu présents le samedi 8 juin.



Figure 22 – Chargement des bateaux et départ des participants



Figure 23 - Une des barges remplies de déchets

Cette année 60 m³ de DIB ont été collectés et rapatriés dans les bennes positionnées par la COBAS sur le port de plaisance d'Arcachon.

2.6.3 Demande d'animation, tournages et sorties

Depuis 2019 le Conservatoire du Littoral a rédigé un document cadre précisant les orientations relatives à l'encadrement des usages sur l'ensemble des terrains du Conservatoire du littoral.

Les personnes souhaitant faire un tournage, une prise de vue, une visite guidée ou tout autre prestation pouvant être rémunérée doivent compléter un formulaire de demande afin que le Conservatoire du Littoral, après avis du gestionnaire, attribue ou non une autorisation.

Ce formulaire rappelle également les règles en vigueur qui encadrent les usages et les procédures à respecter.

Demandeur	Type	Décision	Réalisation
Collège Henri D'heurle	Animation scolaire (6 ^{ième} scientifique)	positive	Réalisée 07/06/2024
Bac à voile « escalumade »	Animation Découverte	négative	14/06/2024
Asso. Bionav Olivier Terlez	Visite des membres (promenade)	négative	10 mai 2024

Aviron Arcachonnais	Manifestation (tour de l'île)	positive	Réalisée 14/06/2024
Des Racines et des Ailes	Reportage (diffusion en 2025)	positive	Réalisée le 31/03/2024

Figure 24 - tableau récapitulatif des demandes reçues

A noter que la Ville et le Conservatoire du Littoral ont reçu, en plus des demandes listées ci-dessus, des demandes par téléphone qui n'ont pas débouché sur des demandes d'autorisations en bonne et due forme. En effet, certaines de ces demandes ne répondaient pas aux orientations fixées par le Conservatoire du littoral ; il était alors expliqué aux demandeurs qu'il n'était pas nécessaire de formuler une demande car celle-ci serait refusée (exemples : demandes de prises de vue drone en période de reproduction des oiseaux).

2.7 Gestion de la chasse

2.7.1 Révision du bail de chasse

Le bail de chasse sur le domaine public maritime du Bassin d'Arcachon, couvrant la période 2023-2032, a été officiellement mis en place en 2024. Il est consenti à l'Association de Chasse Maritime du Bassin d'Arcachon jusqu'au 30 juin 2032.

À la différence de l'ancien bail, une révision est désormais prévue tous les trois ans afin d'adapter la gestion à l'évolution du milieu naturel.

Sur l'Île aux Oiseaux, une installation de chasse n'a pas été renouvelée dans le cadre du nouveau bail, réduisant ainsi le nombre de tonnes à 41 (dont une sur la partie privée de l'île).

Autre nouveauté du bail, les redevances payées par les chasseurs à l'ACMBA pour les tonnes de l'Île aux Oiseaux seront désormais reversées à la commune et intégreront le budget annexe de l'Île aux Oiseaux. Le bail fixe ce montant à 5 656 €, qui sera versé à la mairie, alors qu'auparavant ces redevances étaient destinées au Conservatoire du littoral.

2.7.2 Projet Tuba

Lors de l'élaboration du cahier des charges relatives à l'entretien des installations de chasse à la tonne, un état des lieux de chacune d'elles a été réalisé. Cette étude a révélé que de nombreux matériaux utilisés pour ces installations ont un impact négatif sur le milieu naturel.

Des solutions ont été trouvées pour certains de ces matériaux : il a été demandé aux chasseurs de remplacer les poubelles servant de rangement par des coffres en bois et de retirer le fibrociment présent dans les lacs de tonne.

En revanche, la question des poches ostréicoles reste en suspens. Bien que polluantes, elles demeurent actuellement la solution la plus pratique pour protéger les digues et les berges de l'érosion causée par les marées et la houle.

Fin 2022, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a lancé un projet de tests de matériaux alternatifs moins impactant. Il a proposé à plusieurs gestionnaires, en collaboration avec les chasseurs, d'expérimenter ces nouveaux matériaux mis à disposition par le Parc. Les premiers résultats étant concluants sur certains sites du Bassin d'Arcachon, il est envisagé d'étendre ces tests à l'Île aux Oiseaux.

En 2024, dans le cadre d'un projet Fonds vert et avec l'accompagnement d'un chargé de projet du Conservatoire du littoral, des chasseurs volontaires ont testé sur leur installation le géotextile de coco en remplacement des poches ostréicoles.

À ce jour, aucun retour d'expérience n'est disponible pour les tests menés sur l'Île aux Oiseaux, les volontaires ayant réalisé ces travaux de manière autonome. Toutefois, l'actualisation du plan de gestion de l'Île aux Oiseaux prendra en compte les enjeux liés à la chasse. Dans ce cadre, les gestionnaires, accompagnés du chargé de projet du Conservatoire du littoral, se rendront sur place pour superviser et suivre les travaux réalisés par les volontaires.

2.8 Actualisation du plan de gestion

Le Plan de gestion est un document stratégique qui définit pour le site une vision à long terme et une programmation opérationnelle à court et moyen terme. Il s'apparente donc à un outil de pilotage qui s'articule autour des orientations et des objectifs définis.

A partir d'une analyse bibliographique et de la réalisation d'un état des lieux, le plan de gestion définit les enjeux du site, les objectifs à long terme et enfin un plan d'action (objectifs opérationnels et programme d'actions).

L'évaluation et l'actualisation du plan de gestion précédent (adopté en 2013) permettra d'organiser la préservation du site et de planifier le travail des gardes-gestionnaires pour les prochaines années afin de garantir une cohérence des actions à long terme.

La Ville a engagé ce travail en 2024 par la mise en place d'un marché avec des bureaux d'études. Cependant le Conservatoire du Littoral souhaite désormais piloter cette démarche, sans bureau d'étude. Le calendrier est en cours de précision.

2.9 Surveillance et police du site (fiche action n°26)

2.9.1 Opérations de police

Lors des différentes missions menées par les gestionnaires sur l'Île aux Oiseaux, une surveillance passive est systématiquement effectuée. Ainsi, plusieurs usagers ont été rappelés à l'ordre en 2024 pour non-respect de la zone à accès réglementé.

En septembre 2024, les gestionnaires ont accompagné le Conservatoire du littoral et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) lors d'une mission de contrôle des tonnes de chasse en activité. Au cours de

cette nuit d'inspection, un procès-verbal a été dressé à l'encontre d'un chasseur utilisant du plomb. Un autre contrôle a conduit à la mise en examen d'un chasseur originaire de Normandie, qui chassait au plomb et sans permis valide en Gironde.

Par ailleurs, l'OFB a constaté la présence plus ou moins importante d'hybrides et de sarcelles du Chili sur l'ensemble des tonnes. Aucun procès-verbal n'a été dressé pour cette infraction.

2.9.2 Macarons d'accès

Depuis 2016, le Conservatoire du littoral a mis en place des macarons afin de permettre aux bénéficiaires de titres d'occupation d'accéder à la zone de l'Île aux Oiseaux règlementée en 2014 par un arrêté de la préfecture maritime.

L'attribution de ces macarons était réalisée par le Conservatoire du littoral mais cette compétence a été transférée à la commune de La Teste de Buch, gestionnaire de l'Île aux Oiseaux.



Figure 15 – Macaron d'accès pour l'année 2024

3 Perspectives pour l'année 2025

Les actions suivantes sont envisagées pour l'année 2025 (liste non exhaustive) :

- Poursuites des actions contenues dans le plan de gestion actuel
- Poursuite de l'actualisation du plan de gestion de l'Île aux Oiseaux
- Etat des lieux des cabanes, des quais et alentours
- Fin de la rénovation de la cabane de gestion n°21 et équipement de celle-ci
- Travaux d'entretien de la cabane Tchanquée n°53
- Porter une attention particulière sur l'érosion grandissante du nord du site et suivre son évolution
- Projet d'ouverture au public pour la cabane tchanquée n°3

ANNEXES

Plan de financement final – reconstruction de la cabane tchanquée n°3

Objet	%	Montant HT
RECONSTRUCTION CABANE TCHANQUEE N°3	100%	837 844,19 €
TOTAL BESOINS	100%	837 844,19 €
FONDS PUBLICS		
Objet	%	Montant HT
ETAT - CRTE	18,00%	150 811,95 €
REGION	20,00%	167 568,84 €
OFB / PARC NATUREL MARIN	3,21%	26 894,80 €
CONSERVATOIRE LITTORAL - 49,99% de la part Ville	49,99%	38 355,43 €
<i>Total fonds publics</i>	<i>41,21%</i>	383 631,02 €
AUTOFINANCEMENT A HAUTEUR DE 20% DES FONDS PUBLICS	20,00%	76 726,20 €
TOTAL RESSOURCES FONDS PUBLICS	54,95%	460 357,22 €
FONDS PRIVÉS		
FONDATION CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE	2,98%	25 000,00 €
FONDATION NATIONALE CREDIT AGRICOLE PAYS DE France	2,98%	25 000,00 €
UBA	2,98%	25 000,00 €
STOA	2,39%	20 000,00 €
VEOLIA EAU / SARP / BIRDZ / SEDE	2,34%	19 600,00 €
ASSOCIATION MUNETTES	0,13%	1 116,00 €
LOTO DU PATRIMOINE	11,27%	94 456,18 €
LOXAM - Fondation du patrimoine	3,00%	25 135,33 €
GRAND HOTEL DE BORDEAUX	0,07%	560,00 €
COLLECTE DE DONS	16,90%	141 619,46 €
TOTAL RESSOURCES FONDS PRIVÉS	45,05%	377 486,97 €
TOTAL RESSOURCES	100,00%	837 844,19 €

Tableau de suivi financier et organisationnel du plan de gestion de l'Ile aux Oiseaux – 2024/2025

Thématique	Priorité du plan de gestion	N° fiche action du plan de gestion	Missions	Bilan 2024 prévisionnel			Prévisionnel 2025 (hors budget supplémentaire)				
				Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Financement	Jour(s) agent consacré(s) à l'action	Dépenses		Financement
					Détail	Montant € ttc			Objet	Montant € ttc	
Ensemble des thématiques	1	1	Pérennisation des postes de garde gestionnaire, et coordination avec les autres gestionnaires partenaires	2	1,25 postes de garde	57700	- Département : 14800 Agence de l'eau: 36380 - Autofinancement : solde	2	1,25 postes de garde	61000	- Département : 14800 - Agence de l'Eau : 36380 - Autofinancement : solde
					Equipements gardes et EPI bateau	1180	Autofinancement		Equipements gardes et EPI bateau	300	Autofinancement
		18	Entretien du matériel et du bâti affecté à la gestion		Révision, réparation bateau	10558	Autofinancement	15	Entretien bateau	3000	Autofinancement
					Carburant bateau et/ou frais de déplacement du personnel	3200	Autofinancement		Carburant bateau et/ou frais de déplacement du personnel	2500	Autofinancement
					Matériel divers pour entretien du bâti (dont cabane 21)	3124	Autofinancement		Matériel divers pour entretien du bâti	300	Autofinancement
					Entretien cabane tchanquée n°53				Entretien cabane tchanquée n°53	10000	Autofinancement
					Assurances	1992	Autofinancement		Assurances	2198	Autofinancement
					Véhicule électrique entretien	300	Autofinancement		Véhicule électrique entretien	400	Autofinancement
					Frais location batterie voiture	300	Autofinancement		Frais location batterie voiture	300	Autofinancement
					Fournitures administratives, documentation	0	Autofinancement		Fournitures administratives, documentation	100	Autofinancement
	Entretien divers matériel (hors bateau)	55	Autofinancement	Entretien divers matériel (hors bateau)	100	Autofinancement					
Ensemble des thématiques	1	2	Réunion annuelle du conseil de site	1			1			Autofinancement	
Ensemble des thématiques	1	3	Élaboration d'un « cahier de gestion » et de rapports d'activités annuels	16			16			Autofinancement	
Connaissance	1	4	Formation du personnel à la reconnaissance des habitats et espèces associés, aux protocoles d'inventaires et de suivis et à la conservation des milieux marins/littoraux	0			0				
Connaissance	1	5	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à la caractérisation des peuplements de la faune benthique et de l'ichtyofaune	0			0				
Connaissance	1	6	Réalisation d'inventaires et de suivis temporels dédiés à l'amélioration de la caractérisation d'insectes et de leurs habitats	0			0				
Connaissance	1	7	Poursuite/ Adaptation du suivi temporel des peuplements d'oiseaux et de leurs habitats	20			20				
Connaissance	1	8	Mise en place d'un observatoire dédié aux oiseaux, faunes benthiques et insectes en coordination avec les observatoires existants ou en projets	4	- Partenariat SEPANSO/LPO - Réunions de réseaux		4	- Partenariat SEPANSO/LPO - Réunions de réseaux			
Connaissance	1	9	Evaluation de l'influence de la fréquentation humaine sur le domaine terrestre et sur le domaine maritime	2			2				
Connaissance	1	10	Pérennisation /adaptation des suivis de la qualité de l'eau et des sédiments initiés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	0			0				

Connaissance	1	11	Pérennisation du suivi de l'évolution morphologique du trait de côte initié dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	6					7			
Connaissance	1	12	Suivi temporel de la dynamique d'évolution et de l'influence du Baccharis à feuilles d'arroche	1					1			
Connaissance	1	13	Définition/pérennisation de partenariats scientifiques entre le gestionnaire et des organismes spécialisés dans le cadre de la mise en œuvre d'inventaires et de suivis des peuplements floristiques et faunistiques/conservation des milieux naturels	10					10			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	14	Expérimentation sur des "zones tests" : gestion du Baccharis au sein des prés salés, (hors trait de côte)	0					0		Gestion du baccharis sur les zones déjà traitées	
Gestion et conservation du patrimoine naturel	1	15	Définition d'une convention partenariale pour le développement durable du territoire de l'île aux oiseaux entre la Sci/le gestionnaire et le Conservatoire	0					1			
Activités et usages	1	16	Etude de faisabilité pour l'application d'un programme d'animations de découverte dédié au patrimoine de l'île aux oiseaux	18					10			
Activités et usages	1	17	Partenariats entre le gestionnaire et des organismes usagers et des usagers pour l'entretien ou la gestion des milieux naturels	6	Frais reception	153	Autofinancement	6	Frais reception	200	Autofinancement	
Activités et usages	1	18	Élaboration et application d'un guide des «bonnes pratiques» à l'attention des usagers de l'île	0					0			
Activités et usages	1	19	Poursuite de l'animation des conseils de quartiers	2					4			
Activités et usages	1	20	Définition et application d'un plan de prévention-sécurité et d'un plan de prévention des risques naturels	1					2			
Qualité paysagère et architecturale		21	Procédures de renouvellement et d'attribution des AOT des cabanes	26	Frais parution appel à candidatures	0	Autofinancement	10	Frais parution appel à candidatures	500	Autofinancement	
			COT de chasse	19					24			Autofinancement
Qualité paysagère et architecturale	1	22	Application d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères des cabanes et diffusion auprès des occupants	4					4			
Qualité paysagère et architecturale	1	23	Études sur la faisabilité technique et financière de la remise en service du puits	0					0			
Réglementation	1	24	Organisation de journées de sensibilisation des usagers à la réglementation	1					1			
Réglementation	1	25	Formation et commissionnement du personnel intervenant sur le site de l'île aux oiseaux.	1					1			
Réglementation	1	26	Surveillance de l'île aux oiseaux (développement des partenariats)	20	Signalétique PREMAR cabane tchanquée n°3 et île/ Impression des macarons	0			18	Signalétique PREMAR cabane tchanquée n°3 et île/ Impression des macarons	1600	
Réglementation	1	27	Accompagnement lors de la réalisation de travaux: définition d'un formulaire type de coordination des procédures de réglementations existantes et diffusion	10					12			
Réglementation	1	28	Suivi de l'évolution de la réglementation et diffusion de bulletins d'information vulgarisant et explicitant ces évolutions	2					2			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	29	Recherche spécifique d'espèces floristiques patrimoniales dont le Statice de Duby	0					0			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	30	Réalisation d'un suivi temporel des habitats de la slikke et du schorre	0					0			
Connaissance/Qualité paysagère et architecturale	2	31	Pérennisation de l'observatoire photographique du paysage mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion	1					1			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	32	Expérimentation sur des «zones tests : substitution du Baccharis par le Tamaris au niveau du trait de côte (secteurs soumis à l'érosion)	0					0			

Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	33	Expérimentations de restauration du boisement à partir d'essences indigènes adaptées au contexte local (expérimentation au niveau de la pinède)	0				0			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	2	34	Pérennisation du principe de naturalité sur les secteurs de slikke et de schorre en bon état de conservation (non intervention)	0				0			
Activités et usages	2	35	Organisation de journées d'information et de sensibilisation des occupants au patrimoine naturel de l'île	2				2			
Activités et usages	2	36	Constitution d'un groupe de réflexion sur le usagers l'évolution du patrimoine de l'île	0				0			
Réglementation	2	37	Réflexion sur les besoins en signalétiques (mouillages, délimitation de zones écologiques sensibles, etc.)	3				3			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	3	38	Suivi des études sur les herbiers aquatiques	0				1			
Connaissance	4	39	Mise en place d'un fond documentaire du patrimoine culturel de l'île aux oiseaux	2				2			
Connaissance	4	40	Création d'outils pédagogiques concernant la reconnaissance des espèces patrimoniales à destination des AOTistes	0				0			
Gestion et conservation du patrimoine naturel	4	41	Expérimentation sur des « zones tests » : mise en exclos de secteurs de landes soumis au pâturage de la population de Lapin de garenne	0				0			
AUTRES			Accompagnement sur site suite à des demandes d'organismes extérieurs (animations, prise de vues, etc.) ou pour des actions de communication	8		0	Autofinancement	11			
			Entretien du site (chemins, évacuation des navires échoués, évacuation de déchets...)	14				14		0	
			Frais téléphonie et copies			1700	Autofinancement			1800	
			Administratif divers (courriers, dossiers de demande de subventions, etc.)	41				54			
			Actualisation du plan de gestion	15		10000		15			
			Dotation d'amortissement			17431	Autofinancement			17211	Autofinancement
TOTAL				276	276	107693		276	276	101509	

Recettes prévisionnelles de Fonctionnement 2025	
Type de recette	Montant
Redevances d'occupation	85 000 €
Subventions	44 800 €
Total	129 800 €

Recettes prévisionnelles d'investissement 2025	
Type de recette	Montant
Amortissement	17 211 €
Subventions	6 144,00 €
Total	23 355 €